ADDENDUM TO APPLICATION FORM FOR PERMIT TO **IMPORT ANIMAL SEMEN**

ANNEXE AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS D'IMPORTATION DE SPERME ANIMAL

Importer	must be a Canadian company or establishment	Importateur	doit être une compagnie ou un établissement enregistrés au Canada, ou être un résidant canadien
Exporter	name and address of exporter, trader or agent in the exporting country of the shipment exported to Canada, if different from collection centre	Exportateur	nom et adresse de l'exportateur, du négociant ou du transitaire, dans le pays exportateur, de la marchandise exportée au Canada, s'il est différent du fabricant
Destination	name and address of the designated receiving centre were reinspection will take place	Destination	nom et adresse du centre de réception désigné où aura lieu une contre-inspection
Producer	name and address of the semen production centre	Producteur	nom et adresse du centre de production de sperme, s'il est différent de l'exportateur
Point of entry	Canadian port of entry where shipment(s) will enter Canada	Point d'entrée	Point d'entrée au Canada de la (des) marchandise(s)
Quarantine	not applicable	Quarantaine	sans objet
Single entry	permit authorizes only one shipment of described commodity	Entrée simple	le permis n'autorise qu'un seul envoi du produit décrit
Multiple entry	permit authorizes more than one shipment of described commodity	Entrée multiple	le permis autorise plus d'un envoi du produit décrit
Description of thing to be imported	description of animal(s) from which the semen was collected (species, breed, name, registration number). Condition of the semen ie. fresh or frozen, number of ampoules in shipment.	Descrition du produit à importer	description de l'(des) animal(aux) dont le sperme a été prélevé (espèce, race, nom, numéro d'enregistrement). État du sperme (frais ou congelé, nombre d'ampoules de l'envoi).

Fee to accompany each permit application:

Droit devant accompagner chaque demande :

\$35.00 Single use

\$60.00 Multiple use

Class 2 fees (applicable for two years from date of modification of conditions requiring negotiation with trading partner)

\$100.00 Single use **\$175.00** Multiple use

Class 3 fees applicable for two years from date of development of conditions based on a risk assessment)

Single use (\$335.00 for zoological institutes \$1035.00 \$1310.00 Multiple use (\$510.00 for zoological institues)

If an environmental assessment is required

\$185.00

Droits de catégorie 1

35 \$ entrée simple 60 \$ entrée multiple

Droits de catégorie 2 (applicables pendant deux ans à partir de la date de modification des conditions exigeant une négociation avec le partenaire commercial)

100 \$ entrée simple 175 \$ entrée multiple

Droits de catégorie 3 (applicables pendant deux ans à partir de la date d'élaboration des conditions fondées sur une évaluation des risques)

entrée simple (335 \$ pour les instituts zoologiques) entrée multiple (510 \$ pour les instituts zoologiques)

En cas d'évaluation environnementale

185\$

All applications for permits will be responded to initially within 5 working days of the date of receipt. If further information or assessment is required re: risk assessment, environmental assessment etc., completion date will be determined on a case-by-case basis.

Toutes les demandes de permis seront traitées dans les cinq jours ouvrables suivant la date de réception. Si de plus amples renseignements ou une évaluation sont nécessaires au sujet de l'évaluation des risques, de l'environnement, etc., la date sera déterminée à la pièce.